



# **136<sup>ÈME</sup> EDITION DE LA FÊTE DU TRAVAIL**

## **Discours du Ministre de l'Emploi, de la Fonction Publique et du Travail**

**Libreville, le 30 Avril 2022**

**Thème :**

**LA RELANCE DE L'ECONOMIE DANS UN  
CONTEXTE POST-COVID-19 POUR GARANTIR  
L'EMPLOYABILITE ET L'EGALITE DES  
CHANCES**

**Chers Travailleurs,**

**Chers partenaires sociaux.**

Comme tous les ans et à la même période, le monde entier célèbre le 1<sup>er</sup> Mai commémorant la Fête Internationale du Travail qui sera cette année, dans sa 136<sup>ème</sup> édition.

Au Gabon, cet évènement est placé sous le thème de **“la relance de l’économie dans un contexte post-covid 19 pour garantir l’employabilité et l’égalité des chances”**.

Pour rappel, le règne de la covid-19 de ces deux dernières années n’a pas permis la bonne marche des affaires, ralentissant ainsi l’activité économique avec son corollaire catastrophique de destruction de milliers d’emplois directs et indirects. Une situation qui a considérablement aggravé la détérioration des relations professionnelles et les revendications sociales subséquentes.

Comme vous le constatez tous, le Gabon, notre cher pays, sort progressivement de l’empire de cette pandémie et ce, grâce à la proactivité et aux efforts inlassables des plus hautes autorités du pays en tête desquelles le Président de la République, **Chef de l’Etat, Son**

**Excellence Ali BONGO ONDIMBA** dont l'abnégation et la clairvoyance associées à votre détermination ont permis de limiter et d'abrégé les effets cataclysmiques de cette pandémie sur les plans économique et social comme ce fut le cas dans bon nombre de pays de la sous-région.

Aujourd'hui, avec la levée de l'ensemble des mesures restrictives anti covid-19, on assiste à la relance progressive de l'économie nationale, suscitant de nouveaux espoirs : espoir de croissance économique, espoir de création de nouveaux emplois, espoir d'amélioration des conditions de travail et, par ricochet, espoir d'amélioration du bien-être social des travailleurs.

**Chers travailleurs,**

**Chers partenaires sociaux,**

Comme cela est de tradition, la commémoration de cette journée qui vous est dédiée demeure symbolique certes, mais elle est aussi et surtout, pour le Gouvernement et les partenaires sociaux, l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur l'état des rapports professionnels de l'année antérieure.

Au cours de cette année, certains chantiers ont pu aboutir avec la participation active des partenaires sociaux dont les principales revendications présentées ont été notamment :

- Davantage de création d'emplois pour les jeunes et la mise en place des politiques de financement de microprojets ;
- L'intensification du Dialogue Social ;
- L'organisation des élections professionnelles ;
- La réforme du Code du Travail.

Au titre des acquis, on peut noter entre autres :

- La promulgation par le Président de la République de la loi n°22/2021 du 19 novembre 2021 portant Code du Travail en République Gabonaise. Ce document législatif, véritable instrument de régulation des relations

professionnelles en entreprise, constitue un acquis majeur que nous devons garder avec préciosité.

- La mise en place effective par le Gouvernement de l'opération "un jeune, un taxi";
- Le séminaire organisé avec BIT sur le renforcement des capacités en matière de dialogue social ;
- Le début de la mise en œuvre des résolutions du Forum sur la Fonction Publique.

### **Chers partenaires,**

La relance de l'économie que nous observons si heureusement aujourd'hui, n'est pas le fruit du hasard. Il est plutôt le résultat d'une relation synergique impliquant, le Gouvernement, le Patronat et les travailleurs que vous êtes.

La reprise progressive des activités économiques, j'en suis persuadée, va permettre une meilleure redistribution des fruits de la croissance et davantage de création d'emplois pour les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables.

Le Gouvernement, par sa politique de partage et d'égalité de chances insufflée par le Président de la République, a mis en place le cadre juridique nécessaire à

l'employabilité de cette catégorie des gabonais, car comme il aime à le dire, je cite : *“personne ne doit être laissé au bord de la route”*.

Ces efforts du Gouvernement, s'intensifieraient davantage avec votre concours car, en poursuivant votre syndicalisme de qualité qui fait de vous une force de proposition, de sensibilisation et d'apaisement des tensions sociales, vous encouragez le Gouvernement à traduire davantage en actes concrets la politique sociale au profit du plus grand nombre.

C'est pourquoi, le Gouvernement s'active à organiser dans les délais les meilleurs, les élections professionnelles aux fins de représentativité véritables des organisations professionnelles.

Enfin dans le cadre de la lutte contre les inégalités hommes- femmes et les discriminations, lutte prônée par la 1<sup>ère</sup> **Dame Sylvia BONGO ONDIMBA**, au travers du projet **GABON-EGALITE**, le Gouvernement se propose d'organiser très prochainement un séminaire de renforcement des capacités des Inspecteurs du Travail en relation avec les dispositions pertinentes du Code du Travail.

Partenaires nous avons été, partenaires nous  
demeurons.

Ensemble, main dans la main, nous réussirons et ce,  
pour le bonheur de tous.

Le Gouvernement, par ma voix, vous souhaite une  
excellente Fête du Travail.

**Je vous remercie.**